

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association sportive du mercredi 3/10/2018

- Présents à l'assemblée générale de AS

- Mme, BUER proviseur
- Mes et Ms BERTRAND, GEMIN, JOUAS, MICHEL, professeurs EPS
- 108 élèves licenciés à l'association sportive

1-INTRODUCTION

Les enseignants présentent l'ordre du jour et rappellent les enjeux de la pratique du sport dans l'équilibre personnel des jeunes lycéens : socialisation, esprit de groupe, goût du « challenge », respect de l'autre, responsabilisation, ouverture sur les autres et prise d'initiative.

Ils soulignent que l'association sportive est également un lieu de participation à la vie associative et souhaitent que les jeunes se saisissent de cet endroit privilégié pour exprimer toutes leurs initiatives et que, pour réaliser leurs projets, ils s'investissent pleinement et fassent vivre de manière dynamique le comité directeur.

2-LE MOT DE LA PRESIDENTE

Mme BUER se présente et souligne son attachement à la bonne marche de l'association sportive et à son dynamisme et précise que les valeurs véhiculées par le mouvement associatif font partie intégrante de l'éducation des jeunes. Elle souhaite à tous une année scolaire sportive fructueuse.

3-RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'UNSS

3 grands pôles cohabitent au sein de l'UNSS, à savoir :

- Le pôle de l'animation : l'AS utilise le créneau de 12h15 à 13h30 les lundis et mardi et fonctionne également tous les mercredis après-midi de 12h15 à 15h30.
- Le pôle de la formation : l'AS poursuit les objectifs du projet pédagogique, et, à cet effet, peut compléter ou renforcer les acquis et les apprentissages de l'EPS.

Des jeunes approfondissent également leur pratique en suivant des stages (Élèves-arbitres, jeunes critiques, juges ou jeunes officiels). L'AS devient alors un moyen, un lieu pour faire émerger des valeurs de civisme, de fair-play, de responsabilisation et d'apprentissage.

- Le pôle de la compétition : l'AS est un endroit privilégié pour se confronter et se mesurer, dans le respect mutuel, à d'autres jeunes sportifs, individuellement ou collectivement.

4 niveaux de compétition existent : district, départemental, académique et national.

4-RAPPORT DES ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR LES PROFESSEURS EPS

Les enseignants présentent les bilans et les perspectives dans les différentes activités. Il y a environ 230 licenciés ont pratiqué dans 9 activités différentes : Athlétisme, badminton, basket, danse, escalade, musculation, natation, volley, water-polo.

Pour l'année 2018/2019, ces 9 activités sont reconduites, et le fitness apparait.
160 licences ont déjà été enregistrées.

5-RAPPORT FINANCIER (détail ci-joint)

Dépenses : Les frais de transport et d'hébergement pour les différentes compétitions se sont élevés à 480 euros, les prélèvements de l'UNSS à 1505.5 euros, les frais d'assurance MAIF à 115 euros, les dépenses diverses (matériel pour les différentes AS, goûters élèves, maillots élèves) à 2057.68 euros, les frais de tenue et de relevés de compte à 48.2 euros. Total = 4362.35 euros

Recettes : Les cotisations de licences ont rapporté 4520 euros. L'UNSS départementale a participé aux frais à hauteur de 77.08 euros. Total = 4586.27 euros

Bilan : Total recettes : 4586.27 – Total dépenses : 4362.35 = 223.92

6-APPROBATION DES COMPTES

Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

7-RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Candidature et élection de M MICHEL au poste de trésorier.

Candidature et élection de Me MARCHAND au poste de secrétaire

9-ELECTION DU BUREAU DES ELEVES

1 élève se présente comme membre de bureau du comité directeur. Elle est élue à l'unanimité.